

LA

MASCARADE

ABONNEMENTS

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

LYON
Un an. . . . 8 fr.
Six mois. 4 fr.

DÉPARTEMENTS
Un an. . . . 10 fr.
Six mois. 5 fr.

Les ANNONCES
se traitent de gré à gré.

ÉTRANGER
Un an. . . . 12 fr.

POUR LES ABONNEMENTS ET LES ANNONCES



à l'imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5, et aux Facteurs-Réunis, passage des Terreaux

INVENTAIRE

Depuis dimanche dernier, la Mascarade dont nos lecteurs se rappellent sans doute l'enfantelement laborieux, la Mascarade née sur les ruines de la Marionnette, a doublé le cap de son cinquante-deuxième numéro sans avoir essuyé de tempêtes ni de vents contraires : lisez procès et police correctionnelle.

Elle peut donc au bout de sa première année se présenter à ses amis drapée dans sa robe d'innocence et vierge de tout réquisitoire : ce qui mérite d'être noté, lorsque des aînés vous ont légué leur sans gêne et leur langue prompte.

Heureusement tout s'est bien passé, il n'y a eu ni avarie, ni casse à déplorer, et en fille bien élevée, notre petite feuille vient à l'occasion de son anniversaire tirer sa révérence aux lecteurs et les remercier de leur bienveillant concours.

Grâce en effet à leur sympathie, nous avons pu accomplir sans trop de dépréciation notre transformation de journal littéraire à dix centimes en journal politique à quinze centimes.

Ah! c'est que c'était une grosse affaire que ces cinq centimes, que ce sou de plus, un dangereux écueil à franchir.

Cela ne paraît rien pourtant : eh bien si! Autant il est facile et commode de tirer deux sous de sa poche, une pièce ronde, toute faite, qu'on trouve tout de

suite, autant il est difficile et malaisé d'en tirer trois, parce que le troisième il faut le chercher, lui courir après, le découvrir dans une autre poche peut-être comme un volage qu'il est, parce que le troisième enfin, c'est un sou de plus.

Mais nos lecteurs, pour le plus grand nombre, n'ont pas attaché un prix si mince à leur fidélité, et quelques-uns seulement nous ont abandonnés pour un sou : que ce sou leur soit léger!

En conséquence, voici le bilan qu'il nous est permis de dresser après cette première année d'exercice, bilan dont l'exactitude est facile à vérifier sur nos livres et d'après les registres du timbre.

Du numéro 1 au numéro 52, la Mascarade s'est tirée à quatre cent soixante-dix-huit mille sept cent quatre vingt exemplaires, ci. 478,780

Ce qui donne une moyenne de neuf mille deux cent sept exemplaires par numéro, ci. 9,207

Ces 478,780 exemplaires se sont vendus pour les trois-quarts environ dans la ville de Lyon seule, et pour l'autre quart dans les départements voisins et villes environnantes, notamment à St-Etienne, Grenoble, Vienne, Valence, Romans, Nîmes, Marseille, Villefranche, Tarare, Mâcon, etc.

Jusqu'à ce jour la Mascarade ne se venait pas à Paris, et n'était connue dans la moderne Babylone que par les extraits que quelques confrères tels que le Gaulois,

le Figaro, etc., voulaient bien lui emprunter en les accompagnant de paroles gracieuses.

Depuis la semaine dernière seulement, nous avons établi un dépôt à Paris chez M. Chatelain, rue du Croissant, 13, et l'expérience nous démontrera si la capitale ne trouve pas la province trop bête pour elle.

Voilà, chers lecteurs, dans toute sa franchise et sa simple vérité, la situation actuelle de la Mascarade, que vous tenez en votre sainte garde.

Nous ne nous dissimulerons pas que notre chiffre moyen de tirage, neuf mille et quelques exemplaires paraîtra bien modeste et bien maigre auprès des quatre cent mille du Petit Journal ou des cent cinquante mille de la Marseillaise.

Mais veuillez considérer que d'une part nous n'avons pas servi tous les jours à nos abonnés Troppmann et la famille Kinck découpés en lchettes et menues tranches, que d'autre part nous avons parfois négligé d'écrire que Napoléon III était ramolli et que son fils avait les écrouelles.

Rien ne nous eût été plus facile, croyez-le bien, d'accabler l'empereur et sa famille d'une série de maladies tellement dégoûtantes, que personne n'aurait résisté à la tentation d'en lire la description; d'autant plus facile que cela ne présentait pas le moindre danger, puisque pendant quelques mois la presse a vécu sous un régime passager de tolérance absolue.

Nous ne l'avons pas fait, par la double raison que non-seulement ces dissections anticipées sont médiocrement propres, mais encore qu'elles atteignent un but tout-à fait contraire à celui qu'elles visent.

Représenter un homme comme une plaie vivante est bien plutôt fait pour lui attirer de la pitié que de la haine et de la colère, et c'est un mauvais moyen de renverser l'empire que de montrer son chef couvert de cataplasmes et de remèdes secrets.

A ce propos, ne manquons pas l'occasion de relever les reproches que nous ont adressés quelques lecteurs en nous voyant plaisanter Raspail, Rochefort, Flourens et quelques énergumènes de leur suite.

Nous avons plaisanté et nous plaisanterons encore ces messieurs, parce qu'à notre sens, ils sont les plus dangereux ennemis de la cause démocratique, - parce qu'il n'y a pas de pire pavé d'ours contre la liberté que leurs déclamations chauffées à blanc.

Nous qui sommes républicains et démocrates, attendu que la République est le seul gouvernement logique et conforme à la dignité humaine, nous estimons avec notre simple bon sens, qu'on n'arrivera jamais à la République en brisant des kiosques, en enlevant des lanternes d'omnibus, en chantant la Marseillaise, en terrifiant les boutiquiers qui retirent leurs étalages, et en épouvantant les bourgeois qui serrent leur argenterie.

FEUILLETON DE LA MASCARADE

DIALOGUE DES MORTS

M. de Morny. — Vous avez l'air triste, Dupin : auriez-vous des chagrins secrets?

M. Dupin. — Je suis comme ça, mon cher, à toutes les fins de mois.

M. de Morny. — Pourtant vous n'avez point de billets dont l'échéance...

M. Dupin. — Un protêt moi! vous plaisantez, c'était bon pour vous autrefois.

M. de Morny. — Oh! il y a longtemps de cela.

M. Dupin. — Oui, je sais, le coup d'état a payé vos dettes et au delà, combien de millions en sus?

M. de Morny, négligemment. — Je ne sais douze, quinze, vingt, peut-être; s'il fallait s'occuper de ces bagatelles.

M. Dupin. — Pas mal du tout pour un gentilhomme de rencontre....

M. de Morny. — Dupin!

M. Dupin. — Que voulez-vous, mon cher, moi je suis un rustre et vous n'ignorez pas que je porte des clous à mes souliers, aussi je ne crache pas avec tant de dédain sur les écus, et ce qui me rend triste tous les trente ou trente et un du mois, c'est le souvenir de mes appointements variés dont je ne touche plus un rouge liard.

M. de Morny. — Pauvre homme! mais du moins votre veuve....

M. Dupin. — Hein, que me chantez-vous là? vous savez bien que je suis toujours resté garçon.

M. de Morny. — Pardon, je confondais avec Troplong.

M. Dupin. — Troplong oui, il a su se ménager une portière derrière, le finaud!

M. de Morny. — Bah! vingt mille francs, est-ce la peine d'en parler?

M. Dupin. — Jene dis pas, mais c'est toujours agréable d'emarger, et tenez, moi, on me proposerait ici quinze cents francs seulement, que je crois que j'accepterais, rien que pour le plaisir car ça me manque; vous ne sauriez croire comme ça me manque.

M. de Morny. — Je comprends une si vieille habitude. Vous me parlez de Troplong tout à l'heure, quel était celui de vous deux....

M. Dupin. — Qui touchait le plus? lui, parbleu! l'autre jour nous avons fait le compte ensemble, il me devançait de plus de trente mille francs, le cumul des traitements!

M. de Morny. — Bah! il a bien fait de mourir; car à part ça on va décidément abolir la hauteur des traitements.

M. Dupin. — Justement Delangle m'en parlait il n'y a qu'un instant, c'est une nouvelle réforme. A propos comment trouvez-vous qu'il marche votre élève?

M. de Morny. — Emile! pas mal, pas mal, il commence à se faire.

M. Dupin. — Vous trouvez?

M. de Morny. — Les premiers jours il m'avait inquiété un peu.

M. Dupin. — Oui, lorsqu'il a dit solennellement au sénat: nous, nous sommes d'honnêtes gens....

M. de Morny piqué. — Mon cher ami, si on ne doit pas parler de corde devant un pendu, il me semble qu'à plus forte raison, c'est encore moins au pendu à en parler.

M. Dupin. — Allons, comme vous prenez mal les choses, je n'ai entendu parler que d'honnêteté politique; quant à l'autre on sait bien....

M. de Morny. — C'est vrai: pardon de ma vivacité. Dupin la main?

M. Dupin. — De grand cœur.

M. de Morny. — Je reviens à Ollivier: il m'a inquiété ce garçon là quand je lui ai vu coup sur coup renvoyer Haussmann, rendre la voie publique aux feuilles interdites, étendre l'amnistie à Ledru-Rollin et à Tibaldi..... au point que je me deman-

dais: n'aurait-il joué le compère? mais non, ce n'était qu'un feu de paille.

M. Dupin. — Une dette payée à ses anciennes convictions.

M. de Morny. — De sorte que le voilà quitte avec elles, il ne leur doit plus un centime, et il m'a complètement rassuré avec son projet de loi sur la presse.

M. Dupin. — Le fait est que j'ai rarement vu...

M. de Morny. — Quelque chose d'aussi réussi, n'est-ce pas? Police correctionnelle, assises, amende, prison, absence de publicité, tout y est, rien n'est oublié.

M. Dupin. — Voilà comment on conserve les bonnes maisons.

M. de Morny. — Et sa circulaire aux procureurs généraux, l'avez-vous lue?

M. Dupin. — Comment donc, aux procureurs généraux, c'est mon affaire!

M. de Morny. — Eh bien?

M. Dupin. — Ah! charmant délicieux!

M. de Morny. — Je crois que si je l'avais dictée....

Le général Espinasse — Et moi signée....

M. de Morny. — Ce n'eût pas été mieux pensé, ni mieux dit.

M. Dupin. — Il y a surtout cette distinction entre les opinions qui doivent rester libres et les actes qui doivent être réprimés.... cette distinction est d'un délicat, mais d'un délicat!

M. de Morny. — Si bien qu'avec des magistrats un peu intelligents....

M. Dupin. — Cela irait tout seul. Vous allez voir: Troplong!

M. Troplong seul. — Président du sénat: cent mille, président de la cour de cassation: trente cinq mille, président du conseil privé: cent mille; logements, chauffage, éclairage....

M. Dupin. — Toujours plongé dans ses souvenirs Troplong, un cas de jurisprudence s'il vous plaît?

M. Troplong. — Ah pardon, je songeais à ma gloire passée, de quoi s'agit-il?

M. Dupin. — Vous connaissez la circulaire

d'Ollivier aux procureurs généraux?

M. Troplong. — Oui, oui, très gentil ce document! il rappelle les bons jours: j'ai remarqué une certaine distinction entre les opinions et les actes....

M. Dupin. — Précisément ce que je disais à ces messieurs: comme nous nous entendons! Ecoutez: moi procureur général, je soumettrai à votre tribunal un phrase de journal ainsi conçue:

« Il n'y a qu'une forme de gouvernement qui puisse cadrer avec les principes démocratiques, c'est la forme de gouvernement, c'est la république: la république vers laquelle doivent tendre tous les vœux et tous les efforts des patriotes sincères. »

Comment jugeriez-vous la chose avec la circulaire d'Ollivier?

M. Troplong. — Mais c'est d'une simplicité biblique: Voilà!

Attendu que si les opinions sont insaisissables et peuvent être librement exprimées, les actes doivent être énergiquement réprimés.

Attendu que l'auteur de l'article incriminé, non seulement a exprimé sa préférence pour le gouvernement républicain, mais qu'il a invité les patriotes sincères à unir leurs vœux et leurs efforts pour y arriver: ce qui constitue évidemment une attaque contre le gouvernement de l'empereur, une excitation à la haine et au mépris de son gouvernement.

Attendu dès lors que si la première partie de la phrase en question peut-être considérée comme une opinion, la seconde partie est évidemment un acte.

Par ces motifs condamne....

M. Dupin. — Hein, qu'en dites-vous?

M. de Morny. — Admirablement jugé; je ne crois pas qu'ils y échappent commodément, messieurs les folliculaires.

M. de Polignac. — Comment nommez-vous l'auteur de cette ordonnance?

M. Dupin. — Ce n'est pas une ordonnance, c'est une circulaire.

M. de Polignac. — Le nom n'y fait rien. Vous lui enverrez mes compliments s'il vous plaît.

M. de Morny. — Des compliments de Polignac, c'est flatteur, mais seulement....

L. LECLAIR.

Il ne faut pas que dans l'esprit de personne, la République puisse devenir synonyme d'émeute, il ne faut pas donner raison aux montreurs de spectres rouges et d'hydres d'anarchie; et qu'on ne s'y trompe pas, certains radicaux échelonnés, certains démagogues à tous crins sont les plus fermes soutiens du régime de décembre.

Aussi ne nous générons-nous pas plus pour *blaguer* les cascades de quelques sauteurs révolutionnaires, que pour combattre les mameluks impériaux, — et continuerons nous notre bonhomme de chemin dans la voie de la démocratie libérale et du sens commun, — tout en suppliant nos lecteurs de vouloir bien croire que malgré cette profession de foi d'une modération relative, — nous ne comptons pas le moindre mouchard parmi nos rédacteurs, et que *la Mascarade*, malgré une offre ferme de soixante-quinze centimes, a refusé énergiquement de se vendre au pouvoir.

Jacques BARBIER.

BONNES NOUVELLES



— M. Ollivier a fièrement déclaré que le ministère ne voulait la protection de personne. Est-ce qu'il comptait sérieusement sur un appui autre que celui des mamelucks de la majorité?

Le *Pays* et les produits de candidatures officielles, voilà ses soutiens naturels.

— Notre voisin, le sous préfet de Vienné, passe en la même qualité à St-Denis.

St-Denis le fameux décapité avait besoin d'un homme à poigne pour porter sa tête

— Quelques journaux annoncent sérieusement que le général Lebœuf sera prochainement remplacé par le prince Napoléon.

Merci mon dieu! les velléités de cette altesse sont assez connues pour que nous n'ayons plus de guerres à craindre.

— M. de La Guéronnière recommence ses petits voyages de Paris à Bruxelles. Ce diplomate qui était venu ramasser un portefeuille s'en retourne avec une veste.

— Il est toujours question de dissentiment entre les ministres actuels. Comment en serait-il autrement? nous avons dix ministres, — il doit évidemment se rencontrer chez eux dix sentiments.

MAUVAISES NOUVELLES



Joli, le remaniement préfectoral; M. de Ste-Poigne quitte Trépanay-les-navets pour aller à Fouilli-les-carottes et M. de Fort en poigne va de Fouilli les carottes à Trépanay les navets

Toujours le vieux jeu, messieurs les ministres honnêtes!

— Au train dont marche l'instruction du crime d'Auteuil, on jugera l'affaire sous Napoléon IV. Enfin pourvu que le prince ne s'ennuie pas trop à la conciergerie...

Si encore cette instruction qui est obligatoire était gratuite!

— On n'entend plus parler des économies féroces que devait opérer notre ministre des finances. Jusqu'à ce jour la seule économie de nos gouvernants, a été de créer un ministère tout neuf à M. Maurice Richard. Ci, quelques cent mille francs de plus au budget.

— M. Buffet a daigné prononcer quelques mots relativement aux décrets sur les admissions temporaires. Naturellement la majorité s'est déclarée satisfaite.

Peu significatif pourtant son discours. Parbleu! dans un discours de Buffet il y a à boire et à manger.

— On prête à l'ex-ministre d'état l'intention de se présenter à la députation dans le Puy-de-Dôme, — M. du Miral lui céderait sa circonscription.

Déjà on nettoie les soupicières indispensables à cette élection.

— Notre garde des sceaux refuse obstinément toutes les invitations aux dîners officiels.

Très délicat, M. Emile, il a peur que sous prétexte de dîner on lui fasse avaler des couleuvres.

FAUSSES NOUVELLES



— Les documents relatifs à l'échafourée de Boulogne sont, paraît-il, rentrés aux archives; seulement à la place du lard dans le chapeau, on y a mis un superbe cochon.

— On fait en ce moment des recherches très-actives dans le but de retrouver les langues des ministres Louvet, Segris et Talhouet que ces Messieurs ont égarées dans leurs déménagements respectifs. On croit que celle de M. Louvet est couverte de saumure.

— M. Janvier de la Motte a beaucoup d'ennemis. A Eyreux on est enchanté de sa disgrâce, et comme ses anciens administrés ont appris sa destitution le 2 février, ils prétendent que ce jour-là a été une vraie fête de *chant de l'Eure*.

A quoi servent-ils?

La *Mascarade* promet un abonnement d'un an et la photographie de Troppmann à toute personne qui démontrera d'une façon à peu près intelligible à quoi servent leurs Excellences :

Monsieur Chevandier de Valdrôme, ministre de l'intérieur;

Monsieur Napoléon Daru, ministre des affaires étrangères;

Et monsieur le marquis de Talhouet, ministre de l'agriculture et du commerce.

Depuis leur nomination, en effet, voici le bilan des occupations de ces trois excellences :

M. Daru Napoléon a déclaré que le nouveau ministère n'était composé que « d'honnêtes gens » ce que personne ne se serait permis de contester.

M. Chevandier de Valdrôme a fait une promenade à cheval aux Champs-Élysées.

Et M. le marquis de Talhouet n'a rien fait ni rien dit du tout, pas même à l'occasion des traités de commerce qui intéressaient spécialement son ministère.

C'est M. Ollivier seul qui s'adjoignant l'office de maître Jacques ministériel, nous a donné une seconde édition de Mollière.

Est-ce à votre cuisinière ou à votre cocher?

Est-ce à votre ministre de l'intérieur, ou à votre ministre des affaires étrangères que vous vous adressez?

Attendez que je change de casaque ou de portefeuille.

Ce pendant que les trois Excellences ci-dessus nommées demeurent à leur banc, gardant un silence que des carpes leur envieraient.

Sans doute ces changements sont une besogne facile pour M. Ollivier à qui la chose est familière, — mais puisque ce ministre de tous les cultes comme l'appelle Rochefort, montre des aptitudes si diverses et a une personnalité tellement absorbante,

Ne ferait-on pas bien de supprimer tous les autres ministres et de ne garder que lui seul, puisque lui seul c'est assez?

Cette mesure que nous proposons aux méditations de tous les gens véritablement sérieux, aurait pour premier avantage de dégrevier le budget de quelques centaines de mille francs, — et chacun sait que le budget en a besoin.

Jacques BARBIER.

DÉFILÉ DE LA SEMAINE



Il n'est jamais trop tard pour reconnaître ses torts. La semaine dernière, au moment même où je manifestais hautement la stupéfaction dans laquelle me plongeait le silence de nos représentants dans la discussion sur les traités de commerce, un de nos députés le moins causeur, le plus officiel, M. Descours enfin, prononçait au travers du discours du petit Thiers, ces paroles mémorables :

« Il n'y a plus d'importation depuis 1860. Qu'on vienne dire maintenant que nos honorables sont muets et n'ont pas témoigné leurs sentiments libres-échangeistes!

M. Descours a été le champion de notre industrie. Ah! il n'y va pas de main morte, le député de Mornant; il est de ces gens, qui pour leur coup d'essai veulent des coups de maître.

Se mesurer, comme ça, tout de suite, en débutant, avec un orateur de la force de M. Thiers, peste, quel courage!

En voilà à présent pour toute la session.

Total: 7 mots. — 7 mots par session à 12000 francs, cela fait 1714 fr. 28 c. le mot. Voilà de l'éloquence qui vaut son pesant d'or de l'éloquence d'un grand prix, de la *chère*, quoi!

Les ténors qui ont la réputation d'être bien payés, gagnent moins que ça et font plus de plaisir par dessus le marché!

Revenons un peu sur les 20,000 francs de M. Chevreau. L'autre jour, le *Progrès* se demandait ingénument si ce préfectoral cadeau n'était pas le produit des 5000 francs par an, que notre ex-administrateur avait voulu laisser à la ville, comme location du Vernay que notre commission municipale avait octroyé à M. Chevreau, en qualité de maison des champs.

Personne n'a répondu à la question du *Progrès*. D'où l'on pourrait conclure que ces 20,000 francs sont les mêmes et non pas une somme nouvelle. Dans ce cas, il nous faut retirer nos remerciements et notre enthousiasme, car on a dû déjà témoigner au préfet de la Seine la gratitude de Lyon, lorsqu'il y a quelques années, nos commissionnaires installèrent M. le Sénateur au Vernay.

Du reste, ces frais d'installation ont été portés à notre budget pour la somme ronde de 50.000 francs, autant qu'il peut m'en souvenir, ce qui n'empêche pas des gens bien renseignés de prétendre que les devis des architectes, entrepreneurs, maçons, ébénistes, etc... ont dépassés quatre ou cinq fois les 50,000 francs alloués.

Mais il y a toujours des gens assez grincheux pour affirmer que nos finances sont mal dirigées...

Ainsi que nous l'avions laissé entendre la semaine dernière, le mouvement préfectoral a emporté à la préfecture de Bar-le-Duc notre secrétaire général M. de Metz, tandis que son collègue M. Cezan demeure en place.

Néanmoins les gens bien informés assurent que M. Cezan serait prochainement appelé soit au Conseil de préfecture de la Seine, soit même au Conseil d'Etat.

Le titre de M. Cezan à l'une ou à l'autre de ces distinctions sont : 1° Son ancienneté; 2° la lourde charge qu'il a eue de remplacer M. Chevreau dans l'administration de notre département, toutes les fois que M. Chevreau n'avait pas de congé pour venir à Lyon, — ce qui ne constituait pas une sinécure, vu les allures voyageuses de notre ancien préfet.

Quant à notre nouveau préfet qui paraît également affligé de la manie de la locomotion, puisqu'il a passé à Lyon comme un éclair, — il doit ramener pour secrétaire général M. de Laire ou Delair, ex-secrétaire du duc de Persigny.

On s'accorde généralement à dire que ce M. de Laire ou Delair sera un fort aimable administrateur, mais il nous arrive de Paris avec de fâcheux antécédents, — chef du service des prisons, brrrr!

Un peu d'oraison funèbre, à propos de M. de Metz.

M. de Metz partira de Lyon avec la répu-

tation d'un galant homme fort avenant, familier dans ses allures rude dans son langage, et ne craignant point à l'occasion de tem- blables plaisanteries.

Exemple : — Il y a environ trois ans, M. Labaume alors gérant du journal de *Guignol* fit afficher par mégarde chez les libraires, un petit écriteau avec vignette, sans s'être muni de l'autorisation préalable.

— Aussitôt procès verbal et citation en police correctionnelle pour contravention aux lois sur l'imprimerie.

Et comme M. Labaume faisait observer la rigueur excessive de ces procédés pour un simple oubli.

— Bah! répondit d'un air sautillant le futur préfet de Bar-le-Duc, un procès, c'est tout profit pour vous, cela fera de la réclame à votre journal.

Huit jours après, M. Labaume était condamné sans circonstances atténuantes, à cent francs d'amende et à un mois de prison, Charmante, la réclame.

Voici qui est mieux : Quelques semaines plus tard, M. Labaume résidant momentanément à St-Joseph était en train de purger son mois de prison avec accompagnement de plusieurs autres, lorsque M. de Metz en tournée d'inspection vint lui rendre visite dans sa cellule.

M. de Metz fumait un cigare.

On causa de choses et autres, le secrétaire général fut charmant et on se sépara après avoir échangé une cordiale poignée de main. Mais à peine était-il au bas de l'escalier que M. de Metz remonta à la course : Sacrebleu! s'écria-t-il, je vous ai fumé au nez comme un maladroit, tandis que le règlement ne vous permet pas de vous mettre le moindre cigare sous la dent... mais tenez, vous n'en direz rien...

Et généreusement le secrétaire général ouvrit son porte-cigares à deux battants, en invitant le prisonnier à y puiser...

Ceci ne part-il pas d'un bon mouvement?

Le cigare efface les mois de prison : c'est quitte, et sans rancune nous adressons à M. de Metz nos compliments de joyeux avènement à Bar-le-Duc.

Quelques-uns de nos lecteurs se sont émus d'une nouvelle un peu... légère, publiée dans notre dernier numéro, sous le titre de *Passage de la Bérésina*.

Quoique cette fantaisie fut beaucoup moins corsée que les romans publiés au rez-de-chaussée de certains journaux, nous n'hésitions pas à faire droit aux réclamations qui nous sont adressées.

Aussi nos correspondants peuvent se rassurer, désormais comme jadis (sauf le dernier numéro) toutes les mères pourront confier la *Mascarade* à leurs filles.

M. Jules Frantz, directeur de l'*Avant-Garde*, nous écrit que le dernier numéro de son journal paraît aujourd'hui samedi, par suite de la suppression judiciaire que nous avons mentionnée.

« Voilà un nouveau journal flambé, écrit « notre confrère, mais les cendres en sont bonnes. »

Souhaitons-lui que semblable au Phénix. On nous prie également d'annoncer que le *Furet, journal des Théâtres*, dont la publication avait été momentanément interrompue, fait sa réapparition avec de nouveaux éléments de rédaction, de renseignements, et par conséquent d'intérêt.

M. Tharel, directeur de l'Exposition universelle, nous a adressé la semaine dernière une lettre circulaire semblable à celle publiée par nos confrères de Lyon.

Il résulte de la communication de M. Tharel que l'Exposition de Lyon est une chose aujourd'hui définitivement assurée, et qu'elle va entrer en plein dans sa phase de réalisation.

Nous souhaitons comme nous l'avons fait toujours, bonne et heureuse chance à cette entreprise, qui selon nous ne peut être que favorable à la majeure partie des intérêts de notre cité.

Dimanche 6 février, à une heure, dans la salle Valentino (Croix-Rousse) réunion publique et gratuite. M. Legouër traitera du *Monde après le déluge et de la formation des premières sociétés*.

Le *Tintamarre* épiluche les œuvres classiques de M. Duruy, ancien ministre de l'instruction publique, et y découvre des perles qu'on ne saurait trop enchâsser précieusement. Ci :

Il est question des fleuves de la Grèce).
 Avec l'été arrive la sécheresse, car le calcaire compacte des montagnes ayant peu absorbé, ne peut rien; les sources s'épuisent, et le torrent s'aggrave furieux, COULE A SEC!!!

Autre guitare!
 Europe, fille du roi phénicien Agénor, ayant un jour disparu, celui-ci fit partir son fils Cadmus pour la retrouver. Il voyagea longtemps et visita maints pays. Arrivé en Grèce, il consulta l'oracle de Delphes :
 Ne cherche plus TA SŒUR, répondit Apollon, mais suis LA PREMIÈRE VACHE, qui... »

Et voilà comment on fait l'éducation de nos enfants.

HECTOR PÉRIÉ.

ON DEMANDE

Pourquoi M. Emile Ollivier, après avoir prononcé à 1868, un magnifique discours contre les candidatures officielles, a déclaré en 1870 que les candidats officiels représentaient fidèlement la majorité du pays ?

Pourquoi M. Emile Ollivier, ayant cette conviction, a cru devoir se substituer à MM. Rouhier, Forcade et autres, qui avaient absolument la même ?

Pourquoi M. Emile Ollivier, après sa déclaration d'amour aux candidats officiels, a destitué une bonne douzaine de préfets dont le seul crime était d'avoir travaillé de toutes leurs forces à la nomination de ces mêmes candidats officiels ?

Réponse payée.

ADRIEN MONEY.

VERSEAUTISES

BILAN DE JANVIER 1870



1^{er} JANVIER.

Malgré sa nouvelle édition des fameux hommes barbus inventés par Dumollard, Troppmann est condamné à la peine de mort.

L'exécution du jugement et du coupable aura lieu à Paris ce sera donc bien véritablement une exécution capitale.

Le client de M^e Lachaud, n'a cessé de faire montre de plus cynisme sang froid.

Sans repentir et sans effroi, Le monstre rentre à la Roquette.

Mais Troppmann malgré son sang froid, est bien près de perdre la tête.

Le bruit court que l'arbre au pied duquel Troppmann prétend avoir enfoui le portefeuille est un olivier.

3 JANVIER

C'est une Louveterie une Louveterie sans Chasse-loup!

Le nouveau ministère est formé.

Ce n'est pas un cabinet, c'est un Buffet.

Il y a beaucoup d'Orléanistes parmi les nouveaux ministres; oh mais là des Orléanistes! aussi beaucoup de gens prétendent que le nouveau cabinet est un cabinet Parlementiers.

Le nombre des nouvelles excellences est de douze pour chaque mois de l'année, pour chaque signe du zodiaque.

Ollivier prendra la balance; Lebœuf le taureau, Buffet les poissons etc etc.

Chacun des néomnistes jouit d'une fortune personnelle considérable: impossible donc d'accabler le nom des membres de ce cabinet, au mot GÈNE.

C'est la sans doute ce qui a fait dire à un irrespectueux irréconciliable que chacun des splendides membres habités par les divers membres de ce cabinet à l'anglaise était un lieu d'aisance.

Ce propos peu parlementaire serait-il un propos de chambre?

Ollivier a pris pour lui le portefeuille de la justice; c'est rationnel; Themis a pour emblème une balance, or depuis vingt ans, Emile n'a pas cessé de seul instant de balancer et d'être balancé.

4 JANVIER

Représentation du prologue de la *Vache à Gambon* Vaudeville bis-cornu.

L'énergique citoyen Gambon ex-représentant du peuple, s'inspirant de Brutus qui sacrifiait jadis sa vie à la république refuse carrément de payer ses contributions et déclare qu'il est décidé, plutôt que de s'acquitter envers le fisc, à laisser immoler sa vache sur l'assiette de l'impôt.

Donc c'est la vache qui serait le boeuf; les généraux en effet ne tardent pas à l'appréhender aux écuries, et l'animal est vendu aux enchères publiques.

C'est égal, il est beau de voir, Gambon; au fisc, dire; macache, Puis avec l'aide de sa vache, faire les cornes au pouvoir.

6 JANVIER

Comme il n'y a pas de plus mauvais lit qu'un litige, M. de Parieu a fait carrément installer son sommier élastique dans le domicile précité; quand à Maurice Richard il ne sait où aller reposer sa tête

Le plus artiste des Richards, Ignorerait-il d'aventure, Que le ministre des beaux-Arts, Doit dormir, c'est dans la nature, Sur une couche de peinture?

7 JANVIER

L'archange des démolitions, Est démolie de ses fonctions.

Que M. Hausmann soit dégomé, cela ne m'étonne pas du tout, mais qu'il soit remplacé par M. Chevreau c'est ce qui m'épatel

On reprochait à M. Haussmann de donner trop de besogne aux architectes et aux maçons, n'est-il pas à craindre que sous le préfectorat de Chevreau les *Chèvres* ne pullulent plus que jamais dans Paris

8 JANVIER

M. E. Ollivier prend pour secrétaire particulier, son frère M. Adolphe Ollivier, pour chef de cabinet et pour secrétaire général, M M. Adelon et Philis., ses amis intimes.

On n'a pas manqué de perpétrer les deux uniques calembourgs auxquels le nom du nouveau secrétaire général de la justice prête matière.

« Il fallait que la nomination de Philis tint fortement à cœur à Emile Ollivier puisqu'après l'avoir obtenue il s'est écrié; *Philis coronat opus!*

Je me trompe, il y en a un troisième et qui pis est il est inédit. — Un jeune substitut qui a la rage de faire des à peu près approximatifs, n'appelle plus l'administration du garde des Sceaux que le philistère de la justice.

Asseyez vous dessus et que ça Philisse.

9 JANVIER

La *Marseillaise* ouvre une souscription pour le rachat de la vache à Gambon.

Rocheport dit: que l'on rachète La vache au citoyen Gambon. Puis le tribun élégant, bon, Et chic va diner chez Vachette.

Gambon écrit à Rocheport pour le remercier de sa généreuse initiative! il lui annonce en outre qu'il fait offrir de sa vache à la république et ajoute qu'avec le prix de sa bête

Au joug militaire on arrache, Tout soldat ami de Babœuf, Voilà pour le coup une vache, Qui fera murmurer Lebœuf.

10 JANVIER

Meurtre de Victor Noir par Pierre Bonaparte; comme il n'y a dans cette affaire rien que de très profondément triste, et que notre rôle à nous est d'être gais, glissons, n'ayuyons pas.

11 JANVIER

Le *Journal Officiel* annonce que la haute cour de justice est convoquée.

La *Marseillaise* demande que l'on pendre haut et court Pierre Bonapendre.

12 JANVIER

Enterrement de ce pauvre Victor Noir qui, au dire de tous ses biographes, commençait à gagner sa vie au moment où il l'a perdue.

Grande et imposante manifestation, mais la discordance se glisse dans les rangs des frères et amis: ils sont quatre qui veulent se battre et trois qui ne veulent pas; quelques citoyens à poigne conjurent Rocheport de se mettre à leur tête et d'aller se faire casser la sienne sur les boulevards! Rocheport cessant de se montrer obséquieux envers le mandat impératif soutient que les obsèques de son ami ne doivent pas dégénérer en catastrophe, il se trouve mal, on ne l'appelle plus que Rocheffaible.

15 JANVIER

Demande en autorisation de poursuites contre Rocheport. Les ministres font de la chose une affaire de cabinet, Ets-ec à dire que Rocheport les ferait aller?

14 JANVIER

La *Réforme* prétend que Rocheffaible a prouvé dans la journée du 42, qu'il n'avait ni le tempérament d'un chef de parti, ni l'énergie d'un homme d'action. Prenez garde M. Vermorel, vous allez vous faire moucher.

15 JANVIER

Là qu'est ce que je vous disais! Rocheport traite en pleine tribune Vermorel de mouchard;

Notre avis à nous est que Vermorel est une fine mouche.

18 JANVIER

Raspail est alité, Bancel aussi, Rocheffaible ne va pas bien.

L'extrême gauche est à l'extrémité.

20 JANVIER

Exécution de Troppmann: il avait espéré à l'aide de la fable aux portefeuilles, faire trainer les choses en longueur — une longueur de tête, aussi trouve-t-il qu'on lui coupe le cou tôt.

Nombreuses protestations des irréconciliables en faveur de l'abolition de la peine de mort.

22 JANVIER

Grève du Creusot; il paraît que ce mouvement est à Assi, du, lequel ne l'était pas du tout à son travail.

23 JANVIER

M. Thiers, protectionniste enragé, exécute une charge à fond de train contre le libre-échange. Il forge des arguments moins solides que creux en faveur de l'industrie métallurgique.

M. de Tillancourt prétend que l'orateur s'enferme; un adversaire du Traité de commerce dit que M. de Tillancourt mériterait d'être traité de Commerson.

24 JANVIER

Suite du tournoi économique.

26 JANVIER

J'en étais sûr!
 M. Thiers chauffé à blanc par la colère, perd son sang-froid et s'écrie. « Mes idées sont représentées au banc des ministres. » — Je félicite le ministre d'avoir des amis plus surs que M. Thiers, répond M. de Forcade. — Je ne prétends pas le remplacer, moi! riposte l'irrascible protectionniste.

27 JANVIER

M. le garde des sceaux qui est libre et changeant je veux dire libre-échangiste, répond au protectionniste Thiers et au protecteur de Forcade qu'il entend n'accepter la protection de personne.
 Ollivier a beau faire, il ne sera jamais qu'un *Prothée-gaï*.

28 JANVIER

Bal à l'Hôtel-de-ville.
 J'ai entendu le maître du logis dire à quelques invités qu'il ne devait sa nouvelle position qu'à l'ancienneté de ses services administratifs.
 Le fait est que le nouveau préfet de la Seine est *Chevreau, né*.

29 JANVIER

Quatorze astronomes menacent de casser les verres de leurs lunettes, si on ne destitue pas au plus tôt M. Leverrier.

Il se signe, en outre, en haut lieu, nous voulons dire, parmi les planètes, une pétition par laquelle celles-ci demandent également le renvoi du directeur de l'Observatoire de Paris; ces astres prétendent, entr'autres griefs, que le successeur du grand Arago, n'a jamais cessé de les voir d'un mauvais œil.

30 JANVIER

Tune dentique tandem. — le mois de Janvier touche à sa fin.

31 JANVIER

Il n'en est pas de même, Dieu merci, des trois anabaptistes du radicalisme.

La *Montagne* est en pleine... convalescence.

Nous apprenons en effet, avec un vif plaisir que l'illustre chimiste Raspail va beaucoup mieux, que le théâtral orateur Bancel est tout à fait hors de danger, et enfin que le citoyen Rocheffaible est radicalement remis de ses pamoisons et se prépare à cueillir de nouveaux lauriers de lard oratoire.

Nous verrons donc bientôt reparaitre à la Chambre, les trois célèbres partisans de l'arsenic, de l'art cynique et du lard cynique.

L'arsenic! lard cynique! Je ne m'étonne plus que Napoléon III dise en parlant de Raspail et de Rocheport: Ces gens-là ont empoisonné mon existence!..

DÉMOCRITE.

M. Jacques et la Commission Municipale.

Nous avons entretenu nos lecteurs la semaine dernière, d'un conflit qui aurait eu lieu à la préfecture entre l'administration et la commission municipale à propos de la retraite d'un ancien employé.

Cet ancien employé n'est autre que Monsieur Jacques, ex-chef de division.

M. Jacques, désireux d'établir la vérité des faits qui jusqu'à ce jour n'ont pas été clairement exposés, nous adresse une note très-complète que nous n'hésitons pas à reproduire malgré sa longueur.

D'une part, en effet, cette communication émanant d'un ancien chef de division à la Préfecture renferme des points particulièrement intéressants, — d'autre part, M. Jacques se montre trop bon avocat de sa cause pour que nous résitions au plaisir de reproduire son plaidoyer.

Après 55 ans de services dans l'administration départementale du Rhône, M. Jacques a obtenu, selon son droit une pension sur la caisse de retraite des employés de la Préfecture. Passé ensuite au service de l'Administration municipale de Lyon, il y est resté 15 ans, et il a acquis, en vertu d'un décret réglementaire, un autre droit à pension sur la caisse des retraités des employés de la ville, — c'est ce dernier droit qui est en discussion. La décision, à prendre en pareil cas, est attribuée au Préfet. Le Conseil municipal a seulement un avis préalable à donner.

Par deux rapports successifs, le Préfet reconnaissant le droit de M. Jacques à la seconde pension demandée, a proposé au Conseil municipal d'émettre un avis favorable. Des hésitations s'étant manifestées, il en a été référé au ministre de l'intérieur qui a partagé entièrement l'opinion du Préfet. Cependant le Conseil municipal a omis un avis contraire. Reste maintenant la décision préfectorale à intervenir, sauf recours au Conseil d'Etat.

Informés que le Préfet persistait dans sa manière de voir, plusieurs conseillers municipaux, dit-on, faisant de cette affaire, assez mal à propos, une question personnelle, ont menacé de donner leur démission, si leur avis n'était pas considéré comme omnipotent. Il y a là évidemment de leur part, intimidation, violence. Ainsi une pension de quelques centaines de francs demandée par un vieil employé comptant plus de 70 ans d'âge et plus de 48 ans de services pu-

blics cause plus d'émoi parmi nos honorables municipaux que tous les millions dont ils ont si libéralement grevé le budget de la ville, sans compter d'autres affaires encore bien autrement importantes au point de vue moral qui pourront faire plus tard le sujet d'histoires peu édifiantes de leurs votes fantaisistes.

On sait du reste que les caisses de retraites créées en faveur des employés d'administration sont en réalité des tontines qui reçoivent les retenues faites sur leur traitement d'activité et qui leur paient après un certain temps de services des pensions viagères, devenues souvent dans leur vieillesse leurs seuls moyens d'existence. Or, voici la principale objection que le Conseil municipal a faite à M. Jacques: Vous avez été tributaire d'une première tontine, et vous en avez obtenu une pension dans les conditions réglementaires. C'est assez pour vous, et bien que vous ayez encore été tributaire plus tard d'une seconde tontine et que vous ayez atteint le temps de service voulu par le règlement pour obtenir une seconde pension, nous ne voulons pas vous l'accorder, parce que vous n'en avez pas besoin.

Attendons sa décision. L'affaire est en instance depuis plus d'un an. Le vieil employé aurait eu le temps de mourir de faim si la modique pension à laquelle il croit avoir droit, eût été sa seule ressource. Heureusement pour lui, qu'étant habitué de longue main à gagner sa vie, il peut encore travailler. Un emploi tout à fait indépendant de l'administration lui a été confié par une société industrielle. C'est peut-être là un autre grief qu'on articule contre lui. Comment dit-on, il travaillera donc toujours? Eh mon Dieu oui, si c'est un défaut, tout porte à croire qu'il ne s'en corrigera jamais.

Pour extrait: Money.

THÉÂTRES



Grand-Théâtre. — La reprise de *l'Africain* n'a pas excité des transports d'enthousiasme quoique les spectateurs n'aient pas manqué à cette... solennité, et malgré la notable augmentation de la claque qui a fait tous ses efforts pour obtenir un gros succès à cet ouvrage. Mais la bonne volonté et les applaudissements commandés de l'armée du bouillant Achille sont venus échouer devant l'attitude sévère du public et les chuts nombreux répandant aux provocations des romains.

M. Dulaurens, animé du plus beau zèle, n'a pu faire oublier son devancier, M. Delabranche, surtout dans le 4^e acte, et puis, il faut le dire, les préventions de la majorité contre notre ténor actuel font que, dès aujourd'hui, il ne doit plus compter sur la bienveillance de la salle. Il y a certainement de la part des Lyonnais un peu d'injustice et de parti pris, mais l'échec de M. Dulaurens dans *Guillaume Tell* lui a surtout été nuisible. Dans notre bonne ville, un ténor qui ne peut plus chanter le rôle d'Arnold qu'en transposant certains passages, et dont le gosier est rebelle au final du dernier tableau est un ténor perdu de réputation. Il faut qu'il en prenne son parti.

Nous n'avons pas retrouvé non plus en Mme de Taisy, la Sélika de l'an passé, laquelle était déjà légèrement au dessous de la créatrice du personnage à Lyon, Mme Meillet. La voix de Mme de Taisy semble depuis quelque temps moins pure, son chant paraît moins correct; si le public fait toujours un excellent accueil à ce sujet, il y a néanmoins un peu de réserve dans les bravos.

Quant à M. Monnier dont nous attendions merveille et pour qui le rôle de Nélusko devait être un triomphe, il en faut rabattre. Comme dans tous les opéras où a paru notre baryton, il s'est montré dans *l'Africain* très-convenable, honnêtement bon, mais rien de plus. C'est du reste, le propre du talent de M. Monnier, de rester partout très-convenable, et jamais supérieur. Au commencement de la saison, M. Monnier nous est apparu, possesseur d'une belle voix, bien posée, bien timbrée, vibrante, chanteur correct, comédien suffisant et doué en sus d'un physique avantageux. Aussi devait-on s'attendre à de nombreux succès de la part d'un artiste complet à ce point. Pas du tout. M. Monnier ne s'est jamais élevé au-dessus d'un succès moyen, modéré; on l'applaudit des deux mains, c'est vrai, mais si l'on pouvait l'applaudir d'une main seulement, on le ferait. C'est que, par dessus tout cet artiste est froid, mou et ménagé un peu trop ses effets!

Mme Sallard et M. Périé se sont acquittés proprement de leur tâche; les chœurs ont assez bien marché, le ballet n'a pas été mauvais comme de coutume et M. Luigini à la tête de son orchestre s'est bravement conduit.

Malgré son interprétation défectueuse, *l'Africain* aura probablement un nombre respectable de représentations, en attendant les *Martyrs* et *Don Juan* annoncés.

La semaine dernière, au nombre des artistes à éliminer de notre scène par la société D'Herblay et Halanzier, j'ai omis de mentionner Mlle Peyret; j'espère bien que nous n'aurons plus à supporter l'an prochain la gymnastique amusante de cette chanteuse Stolz. Deux saisons de suite, ce serait trop.

A propos de cette association *in extrémis* entre MM. D'Herblay et Halanzier, je reçois beaucoup de lettres de personnes désireuses d'explications. Mes correspondants s'étonnent de voir un homme ayant gagné et gagnant de l'argent dans l'exploitation de nos théâtres, consentir à partager ses bénéfices avec un tiers, et cela au moment où son traité avec la ville va expirer. On se demande quelle pensée a inspiré notre impresario actuel, à quel mobile secret, il a du obéir...

Ainsi que la plupart des lyonnais, je trouve bizarre la situation nouvelle que se crée M. D'Herblay, mais comme je n'ai absolument aucun rapport avec la direction et que celle-ci ne verse pas ses confidences dans le sein de la *Mascarade*, — je dont mon indépendance s'honore, — je suis incapable de répondre à mes correspondants et je laisse à chacun ses réflexions à cet égard.

Célestins. — Les amateurs de longs spectacles en ont eu pour leur argent, la semaine passée, au bénéfice de M. Harville: six heures de durée, dix actes panachés, — drame, comédie, pièce et monologue en vers. Et pourtant, malgré ces attraits divers une salle modestement garnie. Pourquoi? C'est que, tandis qu'autrefois une représentation à bénéfice attirait infailliblement la foule, à cause de la nouveauté des ouvrages joués, aujourd'hui ces mêmes représentations à bénéfice laissent le public relativement froid à moins qu'on ne donne à cette occasion des pièces à grand succès parisiens comme le *Chevalier de Maison-Rouge*, le *Petit Faust* ou *Froufrou*. En outre, l'on s'est tellement habitué aux réclames et à la grosse caisse de M. D'Herblay que lorsque celui-ci néglige ses coups de tam-tam, l'on hésite à se rendre au théâtre.

Quand M. D'Herblay nous promet trois semaines à l'avance un immense succès, une interprétation sans tache, se dit le bon public, deux fois sur trois il nous induit en erreur, et nous assistons à une chute; à fortiori, si le directeur ne dit rien, doit-on s'attendre à un four mémorable et à une déplorable exécution.

Or, l'associé de M. Halanzier, occupé sans doute à la rédaction de ses notes relatives au Grand-Théâtre n'a pu émailler les colonnes des journaux de ses boniments usuels, et le bon public s'est abstenu d'aller entendre la *Grève des Forgerons* et l'*Auberge des Adrets*. En quoi, il a eu tort, car le spectacle en valait la peine. Je ne parle pas de la *Pie voleuse*, drame his-

torique auquel je n'ai pas eu le courage de faire acte de présence, non plus que des *Maris à système*, comédie de M. A. Delot, ni bonne, ni mauvaise, sans grande portée, mal sue, jouée par des troisièmes rôles, à l'exception de M. Belliard, seul personnage important et qui a fait plaisir.

Mais la *Grève des Forgerons* de l'auteur du *Passant* M. Coppée, récitée par le bénéficiaire, méritait mieux que l'indifférence, d'autant plus qu'au mérite intrinsèque de cette poésie, M. Harville avait prêté cette diction chaleureuse, classique, irréprochable, qui est le propre de son talent. M. Harville est à peu près le seul artiste des Célestins, le seul qui sache dire les vers, le seul qui ait conservé les bonnes traditions de la grande école dramatique. Aussi se trouve-t-il quelquefois mal à l'aise dans certains personnages du répertoire nouveau, précisément à cause de ses qualités et semble-t-il parfois monotone dans quelques rôles exigeant plus d'action, plus de désinvolture que de débit.

Enfin, la soirée s'est terminée par l'*Auberge des Adrets*, cette légendaire épopée de Robert Macaire et de son compagnon Bertrand, éternellement drôle, éternellement spirituelle, dont l'intrigue paraît très-vieille aujourd'hui, mais dont le dialogue est toujours jeune, toujours amusant. Tout le monde la ou connaît de quelque façon les incroyables plaisanteries, les scènes d'un bouffon achevé qui assaisonnent les deux actes de cette pièce, plaisanteries et bouffonneries au-

trément spirituelles que les farces de l'*Oeil crevé* ou du *Petit Faust*.

Si l'*Auberge des Adrets* reste encore sur l'affiche, j'engage vivement les amateurs à aller voir, ils ne le regretteront pas à coup sûr. M. Montbazou et M. Leconte dans les loques de Robert Macaire et de Bertrand ajoutent encore par leur verve et leur entrain aux attraits de cette reprise.

En sortant des Célestins, j'ai vainement fouillé ma cervelle pour trouver les raisons qui ont fait interdire pendant 22 ans l'*Auberge des Adrets*, — impossible de résoudre ce problème. Si un de nos lecteurs devine ce rébus, je l'irai dire au concile.

MM. D'Herblay et Cie ont engagé M. et Mme Lamy pour la prochaine campagne. Tant mieux, nous voilà débarrassés de Mlle Jeanne. En même temps quelques-uns des sujets des Variétés suivent leur directeur: M. et Mme Marius et M. Henri. Nous avons le temps d'un reparler.

G. LAURENT.

Tout le monde sait le malheur qui vient d'atteindre une de nos artistes. Le lend main de la première représentation de l'*Africaine*, une dépêche appelait Mme Sallard à Paris auprès de son mari mourant. Peu d'heures après, elle avait la douleur de le perdre. Quelques jours auparavant Mme Sallard avait été frappé par la mort de sa belle-mère, qui habitait avec elle.

En face de ces deux deuils successifs, on pouvait s'attendre à voir accorder un congé à Mme Sallard, tandis qu'une de ses camarades eut tenu son emploi. Il paraît que M. d'Herblay est étranger à certains sentiments et qu'à ses yeux, la caisse passe avant tout. On nous affirme que notre directeur, non-seulement a contraint sa pensionnaire à revenir chanter mercredi soir, mais encore a-t-il voulu l'empêcher de partir et exigeait-il qu'elle remplit son service dimanche et lundi.

On nous donne à cet égard des détails, des renseignements très-précis qui prouveraient peu en faveur de la délicatesse de M. d'Herblay.

Nous hésitons à y croire; — mais si le fait est vrai, si M. d'Herblay a mis ainsi de côté les plus vulgaires convenances au profit d'une recette, nous laissons à chacun le soin de qualifier sa conduite en de si pénibles circonstances.

Encore une fois ce manque de procédés nous semble tellement violent, que nous ne pouvons y ajouter foi et serions heureux de le voir démenti.

G. L.

Pour tous les articles non signés
Le Directeur-gérant, E.-B. LABAUME.

LYON. — Impr. LABAUME, cours Lafayette, 3.

AU BAT D'ARGENT

GRANDE MAISON DE BLANC

LYON, 9, rue Impériale, 9, LYON

TROUSSEAUX

Grande Mise en Vente d'Articles spéciaux en



LAYETTES

TOILE, BLANC, LINGE DE TABLE, MOUCHOIRS, RIDEAUX, LINGERIE, DENTELLES, LINGE CONFECTIONNÉ
BONNETERIE, CHEMISES POUR HOMMES, ETC.

Le privilège exclusif des Magasins du BAT-D'ARGENT est de pouvoir offrir des assortiments qu'on ne saurait trouver dans aucune autre maison, et en raison de l'importance de ses opérations de vendre meilleur marché que qui que ce soit

Nota. — Tout achat fait à la Grande Maison au BAT-D'ARGENT, qui laisse le moindre regret, est annulé. Toute Marchandise qui cesse de plaire est échangée ou remboursée, au gré de l'acheteur.

LA SILENCIEUSE



MACHINES A COUDRE
BRODEUSES, BOUTONNIERES
de tous systèmes
pour Familles et Ateliers
garanties de 1 an à 5 ans, de 50 f. à 450 f.

Maison de gros et détail

J.-P. MOLLIERE
Rue Impériale, 61 et 63, Lyon
Plusieurs médailles d'or (82-12)

SIROP et PATE PECTORALE D'ESCARGOTS

préparé

AU



33 ans

DE

Sucre - Candi

Succès

Le Sirop et la Pâte d'Escargots préparés par MALIGNON est le pectoral que recommandent nos célébrités médicales. Sa supériorité est incontestable contre la toux, l'asthme, les catarrhes chroniques et les affections de poitrine; aucun ne réunit autant de qualités essentielles et n'atteint mieux son but: guérir souvent, soulager toujours, tel est le résultat infaillible de son emploi. Ne pas confondre cette PREPARATION SPECIALE, fruit de longues recherches, avec les autres Pâtes et Sirops qui portent le même nom sans avoir la même efficacité.

Exiger le cachet de l'inventeur sur toutes les boîtes et flacons.
Seule Fabrique à Lyon chez MALIGNON, pharmacien, rue Mercière, 33. — On peut s'en procurer dans toutes les Pharmacies de France et de l'Etranger. — Pour 3 ou 4 boîtes, envoi franco
Prix: 2 fr. la bouteille, 4 fr. 50 la boîte. (94-12)

PALAIS DE L'ALCAZAR

CARNAVAL 1870

Tous les Samedis
NUIT FÉRIQUE

Parée, Masquée et travestie

Tous les Dimanches

SOIRÉE

Parée, Masquée et Travestie

ALCOOL DE MENTHE DE RICQLÈS

D'un goût et d'un parfum des plus agréables, est reconnu depuis 30 ans pour être le cordial par excellence qui ouvre le mieux l'appétit et facilite le plus promptement les fonctions de l'estomac. Il favorise supérieurement la digestion, calme les maux de tête, de nerfs, les spasmes, remédie aux défaillances et dissipe à l'instant le moindre malaise. En cas de rhumes ou de refroidissement, son emploi dans une infusion bien chaude est souverainement efficace.

En flacons de 2 et 4 fr. (avec l'instruction), portant le cachet de l'inventeur, H. de Ricqlès, cours d'Herbouville, 9, à Lyon.
Dépôt dans les principales pharmacies et maisons d'épicerie fines.
Exiger sur les flacons la signature de H. de Ricqlès. (108)

HERNIES

Sans opération, guérison prompte et parfaite-garantie par les faits. En conséquence, plus de bandages. S'adresser à M. Gaillard, médecin de la faculté de Montpellier, domicilié à Lyon, quai de la Charité, 4. (58-13)

MALADIES CONTAGIEUSES ET DE LA PEAU

Aiguës ou chroniques les plus rebelles
Dont le traitement aurait été infructueux
Guéries RADICALEMENT par le ROB-SAVARESI
PERFECTIONNÉ
Dépurato-tonique, Régénérateur du Sang et des Humeurs
Entièrement VÉGÉTAL, il remédie aux accidents mercuriels
Expéditions par correspondance

S'adresser à M. TOUSSAINT, chimiste, pharmacien de 1^{re} classe,
Rue Pizay, 12, au premier étage, près de l'Hôtel-de-Ville, à Lyon.
Allée de traverse, rue de l'Arbre-Sec, 9. 35

CONSERVATION DE LA VUE Nous engageons les personnes dont la vue est fatiguée par le travail ou affaibli par l'âge, à s'adresser directement à M. Michel CAN, opticien, 20, RUE TERME, près les Terreaux. (112)

BEAUTÉ des Mains, du Visage. —
Guérison des Gerçures, Pellicules, etc. par l'emploi
de la CRÈME SIMON
Rue Impériale, 89. — Se méfier des nombreuses contrefaçons. (24-9)

ELIXIRS PUY

N° 1 et N° 2

L'ELIXIR N° 1 guérit radicalement toutes les maladies de poitrine, d'estomac, aigreurs, crises, crampes, gastrites, vomissements, crachements de sang, perte d'appétit, oppression et maladies intestinales, guérit aussi les enfants par l'expulsion des vers.

L'ELIXIR N° 2 est un dépuratif puissant pour purifier le sang de toute acreté et humeur, tels que rhumatismes de toute nature, dartres vives et de la peau, maladies secrètes, anciennes et contagieuses, sans laisser aucun reste du virus.

Dépôts principaux chez PUY, inventeur, rue Neuve-des-Charpennes, 41, il reçoit tous les jours principalement de 3 heures à 8 heures du soir, — chez son gendre, herboriste, petite rue de Cuir, 10 (Croix-Rousse), — chez DECHEAUX, pharmacien-préparateur, rue Ferrandière, 42.
On peut s'en procurer chez tous les pharmaciens et herboristes et dans toute la France. (107-4)

VOULEZ-VOUS un Portrait joignant à un Ressemblance garanti
tous les perfectionnements artistiques dont la photographie est susceptible? Allez chez

TERRISSE PÈRE & FILS
1, Place des Cordeliers, 1
LYON (26-9)

PARAITRA PROCHAINEMENT

GUIDE-INDICATEUR
ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL
De la ville de Lyon

1870

ON SOUSCRIT A L'IMPRIMERIE LABAUME

5, Cours Lafayette, 5

ET AUX FACTEURS-RÉUNIS

Passage des Terreaux